

Douze licenciements évités chez Affolter



RÉSULTAT *Après négociations, le groupe supprime 33 postes.* (S. GERBER)

Suite à la procédure de consultation effectuée dans le cadre des licenciements collectifs annoncés par le groupe Affolter il y a deux semaines, douze licenciements ont pu être évités (33 au total au lieu de 45).

Ce sont finalement 26 postes (sur 33 initialement prévus) qui seront supprimés chez Affolter Pignons SA et sept postes (sur 12 initialement prévus) qui seront supprimés chez Affolter Technologies SA. Dans un communiqué, la direction de l'entreprise basée à Malleray indique que «des mesures d'accompagnement sont organisées pour les collaborateurs qui perdent leur emploi». En outre, la création d'une commission du personnel est prévue dès cet automne.

Les mesures de réduction de l'horaire de travail seront poursuivies chez Affolter

Technologies SA dès septembre et introduites chez AFManagement SA et Affolter Pignons SA dès l'automne, en fonction de l'état des carnets de commandes.

«A l'heure actuelle, la situation sur les marchés demeure particulièrement incertaine et ne donne qu'une vision à très court terme de l'évolution future», relève encore la direction du groupe Affolter. Celle-ci parle d'un «excellent climat de discussion qui a prévalu avec le représentant des travailleurs, le syndicat Unia.»

Pierluigi Fedele, secrétaire régional pour Unia Transjurane, estime que le groupe «a fait preuve de bonne volonté». Unia aurait toutefois souhaité un plan social plus conséquent, notamment en ce qui concerne les indemnités de licenciement. /c-mba